

# Vieillir en home quand on est homo...

**Le PS propose un texte pour renforcer la sensibilisation à la diversité sexuelle dans les homes. Et des auditions. Petit frittage en commission.**

● **Pascale SERRET**

**S**i le sexe dans les maisons de repos reste tabou, les relations homosexuelles entre seniors font figure de super-tabou.

Le député PS Bruno Lefebvre a donc déposé une proposition de résolution : le texte encourage le gouvernement wallon à instaurer une formation sur la thématique des LGBT pour le personnel dans les maisons de repos et aussi une sensibilisation pour les résidents.

Le texte ne sera pas adopté en commission du Parlement. Et la demande d'auditions réclamée par la députée PS Joëlle Kapompole (qui cosigne la proposition de résolution) sera elle aussi refusée. Tension entre l'opposition PS et le cdH...

**« Certains homes ne sont pas prêts »**

« Quand on a 85 ans, on peut encore avoir en tête que l'homosexualité est une maladie. C'est une méconnaissance qui peut induire une forme de rejet et d'isolement dans une institution pour personnes âgées. Certaines maisons de repos ne sont pas prêtes à ça », assure Bruno Lefebvre.

Il n'est plus question pour le PS de réclamer un label « gay friendly », comme en 2016. Trop stigmatisant et même contre-pro-

ductif, admet Joëlle Kapompole.

Qui reconnaît par ailleurs diverses avancées enregistrées en Wallonie. On a même un plan wallon pour lutter contre l'homophobie, qui s'inscrit dans le plan inter fédéral contre la discrimination et la violence à l'égard des personnes LGBTI (lesbien, gay, bisexuel, transsexuel, intersexe). « On a donc déjà des outils. Autant les renforcer », avance-t-elle.

« Mais il nous semble nécessaire d'introduire une formation pour un meilleur accueil des personnes LGBT, poursuit la députée socialiste. Quand on pose la question aux responsables des maisons de repos, tout le monde est accueilli sans discrimination. Mais sur le terrain, les associations constatent qu'il y a des réticences, des difficultés. C'est peut-être lié à la méconnaissance... Ça nécessite une prise de conscience, pour déconstruire les stéréotypes. »

**La ministre s'en occupe**

La ministre Greoli n'y voit rien à redire. Bien au contraire : elle a déjà son propre texte dans ses cartons. « Dans les toutes prochaines semaines, le gouvernement sera saisi d'une modification du Cwass (NDLR : Code wallon de l'action sociale et de la santé) en profondeur pour les maisons de repos et les maisons de soins. » Il y sera question non plus d'une démarche volontaire mais obliga-

toire pour un accompagnement de qualité des aînés. « Avec une attention particulière à la qualité de la vie et donc au respect de la vie active et sexuelle, y compris pour les personnes LGBT », conclut-elle.

**Les auditions, c'est non**

Joëlle Kapompole trouve ça globalement positif. Elle demande des auditions des associations de terrain au préalable « pour avoir le meilleur texte possible ».

Mais au cdH, c'est non. « Le moment n'est pas opportun », justifie Mathilde Vandorpe (cdH). Les dé-

putés peuvent bien attendre le projet de la ministre.

Incompréhension du côté de la députée Kapompole : « On touche deux priorités ici : la lutte contre les discriminations et le vieillissement de la population, qui a quand même fait l'objet de panels citoyens et d'une association de la société civile (organisés par le président cdH du Parlement wallon, NDLR). On ne serait pas cohérent si on refuse ces auditions ». Elles seront pourtant rejetées au vote, au terme d'un débat expéditif, ponctué par ailleurs d'une prise de bec entre la députée Véronique Salvi (cdH) et la présidente de commission Deborah Geradon (PS). « Sur la forme, pas sur le fond », insiste le cdH. Mais tout de même, le sujet est sensible. ■

## « Sensibiliser, c'est ça qui marche »

**C**hez Arc-en-ciel Wallonie, la Fédération wallonne des associations LGBTI, on le dit honnêtement : on n'a pas beaucoup de retours du terrain qui confirmeraient de vraies discriminations en maison de repos. « Mais oui, bien sûr qu'il faut sensibiliser le personnel soignant en institution. Il y a déjà un oubli complet

de la sexualité dans les homes. Alors, l'homosexualité, vous pensez bien, on en est loin... », résume Tom Devroye, coordinateur chez Arc-en-Ciel Wallonie. « Je ne pense pas qu'il y ait une vraie malveillance a priori. Mais c'est une thématique très mal connue dans les institutions. Former entre autres le personnel soignant, c'est

ce qu'on défend parce que c'est ce qui amène le plus de résultats. L'information réduit d'office les moqueries, les remarques maladroites et la discrimination. On se réjouit que le politique veuille s'occuper de la thématique. Du moins si le plan contre l'homophobie se traduit par un travail de fond, avec un budget, une évaluation. Autre chose en tout

cas qu'un effet d'annonce, sans concertation, sans réflexion, dans l'urgence pour sortir ça le 17 mai, pour la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et à la veille de la Pride... On attend de voir. » ■ **P.S.**

## Le droit de choisir sa vie...

Chez RespectSeniors, le directeur Dominique Langhendries n'a pas connaissance de plaintes liées à une discrimination à l'égard de résidents LGBT en maison de repos.

Parce que les seniors ne vont pas jusqu'à se plaindre ? « Oui. Peut-être. À moins qu'ils aient trouvé la bonne maison de repos... Mais ce qu'on rencontre, ce sont des difficultés liées à la vie sexuelle et affective. Les couples ont du mal à trouver une chambre pour deux. Comment maintenir une vie affective quand on est séparé ? Ou bien une personne seule rencontre quelqu'un d'autre en institution et noue une relation amoureuse. C'est assez fréquent. La famille a du

mal à l'accepter parfois. Et elle peut adopter une position assez dure en demandant un changement de maison ou l'interdiction de rencontrer l'autre personne. Ça doit être la même chose pour une relation homosexuelle. On revient à ce constat : refaire sa vie en maison de repos, c'est difficile, commente Dominique Langhendries. On en revient aussi au fait que la personne âgée, c'est un adulte qui a vieilli. Mais elle reste adulte. Avec le droit de choisir. Quelle que soit l'orientation sexuelle, le choix d'une vie amoureuse, affective, c'est sa vie... »

**P.S.**

► Respect Seniors : 0800/30330